

INFORMATIONS DE RENTREE

EQUIPE PEDAGOGIQUE

CP : Mme CHAUCHOT
CP/CE1 : Mme LAVIER
CE1/CE2 : Mme PINET
CE2 : Mme FARINELLI
CM1 : Mme BERTHELIER
CM1/CM2 : Mme DURY
CM2 : Mme BODIO-RIOU
Psychologue scolaire : Mme BUNOD
Maîtres E : M. DUCOTE

HORAIRES

	matin		après-midi	
	entrée	sortie	entrée	sortie
lundi	8.30	11.30	13.30	16.30
mardi	8.30	11.30	13.30	16.30
jeudi	8.30	11.30	13.30	16.30
vendredi	8.30	11.30	13.30	16.30

Les élèves sont accueillis dans la cour 10 minutes avant le début des cours. Ils restent sous la responsabilité des parents avant l'entrée dans la cour, ainsi qu'aux sorties à 11h30 et 16h30, pour les élèves n'allant pas à la cantine, à l'accueil péri-éducatif ou à l'accompagnement pédagogique.

ABSENCES

Toute absence doit être signalée par téléphone le matin même (avant 8h30), puis justifiée par écrit à l'aide des billets verts dans le cahier de liaison de votre enfant.

Les absences non justifiées seront signalées à l'Inspection académique.

VACANCES SCOLAIRES

(Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours a lieu le matin du jour indiqué)

Automne	Vendredi 18 octobre 2024 au Lundi 4 novembre 2024
Noël	Vendredi 20 décembre 2024 au Lundi 6 janvier 2025
Hiver	Vendredi 21 février 2025 au Lundi 10 mars 2025
Printemps	Vendredi 18 avril 2025 au Lundi 5 mai 2025
Pont de l'Ascension	Mardi 27 mai 2025 au Lundi 2 juin 2025
Été	Vendredi 4 juillet 2025

ASSURANCE

Nous recommandons vivement aux parents de souscrire un contrat d'assurance couvrant tous les risques inhérents à la fréquentation d'un établissement scolaire.

Veillez à ce que l'assurance couvre :

- l'assurance individuelle accidents corporels,
- la responsabilité civile de l'enfant.

COOPÉRATIVE SCOLAIRE

Un document spécifique vous sera remis dans les jours suivants la rentrée.

RENCONTRE AVEC LES PARENTS

Les enseignants sont disponibles pour vous rencontrer. Pour cela, demandez un rendez-vous au minimum 24h à l'avance.

Les réunions de rentrée se dérouleront en septembre. Nous vous communiquerons plus d'informations ultérieurement.

LES ÉLECTIONS

Les élections auront lieu le **vendredi 11 octobre 2024**. Les parents qui souhaitent être représentants de parents et siéger au conseil d'école le signaleront aux enseignants rapidement. Une réunion portant sur le rôle des représentants de parents d'élèves et du conseil d'école aura lieu courant septembre (lorsque la date sera fixée elle sera affichée au tableau à l'entrée de l'école).



Nous vous rappelons que :

- Aucun enfant ne peut quitter l'école pendant les heures scolaires (même sur demande écrite des parents), sauf si un responsable légal vient le chercher dans sa classe et après avoir signé une décharge écrite de responsabilité au maître de la classe.
- Aucun départ en vacances hors des périodes citées dans les informations de rentrée n'est autorisé. Toute absence exceptionnelle prévisible à l'avance de plus de 2 jours doit faire l'objet d'une demande écrite à l'aide d'un document fourni par l'école.
- Les bonbons, les sucettes, les cartes (Pokémon... ou autres cartes du même genre), les jeux et objets électroniques (portables, MP3...) sont interdits à l'école.
- Votre enfant ne doit apporter aucun objet de valeur. L'école n'est responsable ni de la perte, ni des bris.
- Les parents doivent veiller à la tenue vestimentaire de leurs enfants. Certaines tenues sont réservées aux vacances.
- Pour apprendre, les enfants doivent avoir suffisamment dormi. Le médecin scolaire préconise de se coucher à 21 h maximum.
- Il est conseillé que votre enfant déjeune bien le matin. Les goûters sont inutiles.

Et enfin, penser à :

- Munir les enfants de mouchoirs,
- Ne pas les laisser emporter d'objets dangereux à l'école,
- Marquer les vêtements de vos enfants,
- Couvrir les livres et utiliser le matériel scolaire avec soin.

BONNE ANNÉE SCOLAIRE A TOUS !

Pour l'équipe enseignante,
La Directrice, Laurence CHAUCHOT

Signatures des parents :